

R.P.
Ruau
R.P. Birch

le 4 Janvier 1925.

Mon bien cher Père Ruau,

Je vous remercie d'accepter de si grand coeur, le Père Birch. J'avais tout d'abord songé à l'envoyer à Pincher Creek; mais je crois que de toutes façons il sera beaucoup mieux chez vous. Le Père Birch est en convalescence d'une attaque de tuberculose. Sa santé est assez bonne pour le moment, et il semble se remettre d'une façon sûre et rapide. Mais il a besoin de repos. Voici du reste, les prescriptions de la Faculté à son sujet:

On lui défend toute fatigue de la voix ou des poumons; il ne peut donc ni chanter la messe, ni faire le catéchisme, ni prêcher, etc?

On lui défend également tout exercice violent.

Il peut dire sa messe sans difficulté, lire et même étudier avec modération.

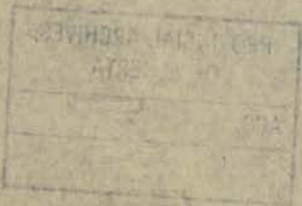
A part sa messe il pourra vous rendre sans doute de menus services; car il est très dévoué et très intelligent; parle très bien l'anglais, le français et connaît un peu d'allemand.

Si vous pouviez l'aider un peu pour ses études, vous lui rendriez vous-même un grand service en vous rappelant votre jeune temps de scolastique.

Je profite de l'occasion pour vous offrir d'une manière spéciale, mes meilleurs souhaits de bonne et saine année. Veuillez offrir mes souhaits au cher Frère Tom et aux Soeurs de l'école et de l'hôpital.

Union de prières dans les Coeurs de Jésus et de Marie Immaculée.

F B



100

1914

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

R. P.
Roum
Hand Off.

le 22 Février 1926.

Mon bien cher Père Riaux,

La lettre du Père Birch m'apprend que vous entrez cette semaine dans votre nouvelle école. Vous devez donc être à l'heure qu'il est, en plein déménagement. J'espère bien que le travail, les tracas et les soucis ne parviendront pas à abattre votre santé ni votre courage, ni même votre bonne humeur; car de tout cela, il vous en faut dans les circonstances, à donner aux autres et encore à revendre. Vous pouvez croire que je sympathise sincèrement avec vous dans tout ce surmenage; car je puis vous dire que j'en ai ma bonne part, dans les circonstances actuelles, au point que j'en ai été sérieusement malade, pendant plus de deux semaines. Je considérerais presque comme un repos, de me trouver avec vous même dans les circonstances.

Nous traversons une crise d'épreuves qui est presque désespérante: la mort des Pères Dupé et Simonin, sans parler de celle du Frère John; la maladie sérieuse du Père Delmas, la maladie très probablement incurable du Père Portier que les médecins de Montréal se refusent d'opérer, la maladie grave du Père Tessier de St. Paul (je ne parle pas du Père Lebré qui doit s'en venir à l'hôpital), et d'autres inquiétudes ou soucis que vous pouvez soupçonner, me mettent aux abois. Et je n'ai absolument personne pour remplacer ces morts ou ces malades; d'autre part, on me demande de l'aide ou des changements qui me découragent. Heureusement que la plupart de nos Pères se montrent d'un héroïsme admirable et font plus que le maximum possible pour tenir jusqu'au bout. Vous voyez clairement qu'il n'y a plus que la divine Providence sur qui je puisse compter; j'espère du moins qu'Elle ne nous fera pas défaut.

Pardonnez-moi, si je vous parle ainsi de mes propres tracas et de mes épreuves mais du moins vous comprendrez avec quel coeur je comprends et partage les vôtres; et si je ne fais pas pour vous tout ce que vous seriez peut-être en

droit d'attendre, j'en suis le premier à en souffrir.

Pour en revenir à votre situation, voici le mieux que je puis faire pour le moment. Je demande au Père Riou, de vous envoyer le Père Doucet jusqu'à l'arrivée du Père Dubois. J'écris à celui-ci de s'en venir au plus tôt, c'est à dire dès que la maladie lui permettra de faire le voyage. Je le suppose beaucoup mieux bien que je n'ai pas reçu de ses nouvelles tout dernièrement; mais je compte en avoir dans quelques jours. Je sais qu'il a confiance en vous, et je crois qu'il aimera Stand Off où il pourra sans doute vous rendre de précieux précieux services

Quant au Père Birch, il n'est pas possible de lui demander de chanter la messe ou de prêcher à l'église, c'est un risque trop grave à prendre, dans l'état actuel de sa santé. Le mieux qui pourrait être fait, si le Père Doucet ne peut pas s'en venir tout de suite ce serait que le Samedi soir, le Père Birch se rende à l'école pour y dire la messe le Dimanche matin à l'heure habituelle, et que vous veniez vous-même à la mission, faire le service pour les Indiens. Du reste, s'il n'a plus votre compagnie, il va s'ennuyer et je serai obligé de le rappeler, très probablement.

Le R.P. Naessens a été occupé jusqu'ici en Saskatchewan, par suite de la mort du Père Simonin et de la maladie du Père Delmas. Je l'attends sous peu et j'espère qu'il pourra se rendre chez vous sans tarder; il comprend que vous avez besoin de lui, et il fera tout en son pouvoir pour vous rendre service. Je dois conférer avec lui au sujet de la situation de votre école; j'ai reçu à cet égard une longue lettre de Nicolet; mais vous comprenez que je ne puis pas prendre sans mon Conseil une décision sur une question aussi grave. En attendant, continuez comme par le passé; et ce ne sera pas trop mal.

Je ne sais pas quand je pourrai me rendre moi-même chez vous; j'ai cependant bien hâte de voir votre nouvelle installation. Je compte sur vos prières et vous pouvez compter sur les miennes. Mes saluts à tous et aux Soeurs.

Votre fraternellement dévoué en N.S. & M.I.

F. B.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71.220

L.J.C.
&
M.I.

Blood Reserve, 22 Mars 1926.

Rév. et Cher Père Blanchin,

Je suis arrivé à Stand-Off et j'ai déjà pu constater que le Cher Père Ruaux en a pardessus la tête. Les enfants ne sont pas encore dans la nouvelle école; car à part les bancs de classe et quelques tables, les meubles ne sont pas arrivés. Cependant je suis ici dans la nouvelle école, où il y a deux ou trois Soeurs, le Frère ~~Tout~~ quelques ouvriers.

Inutile de vous dire tous les ennuis et les inconvenients de la situation actuelle, et dont l'on ne prévoit pas encore la fin. A part les travaux dans les appartements et toute l'installation à faire, l'on a commencé les travaux du soubassement de l'église.

Je me suis aussitôt occupé de l'arrangement, contrat, avec les Soeurs de Nicolet. Après discussion avec le P. Ruaux et la Sr. Supérieure, j'ai rédigé un projet de contrat que je vous envoie en double afin que vous l'étudiez pour ensuite l'envoyer à Nicolet. En tout cas, et d'après ce que vous m'avez laissé entendre, j'ai cru pouvoir informer le P. Ruaux qu'au 1er Avril 1926 il était Principal en charge de toute l'administration de l'école. C'est une grosse responsabilité; car il commence ses fonctions non seulement sans un sou d'argent mais avec des dettes. Le Grant du Gouvernement pour le trimestre de Mars, et qui n'arrivera ici que dans un mois, appartient aux Soeurs; et le Principal ne recevra le Grant du trimestre suivant que dans le mois de Juillet, à moins que nous réussissions à obtenir une avance du Dépt.

Je vous envoie également la liste des items, propriétés des Soeurs et qui doivent être transférés à la nouvelle école payables par le Principal. Dans l'évaluation, au dire même du P. Ruaux, la Sr. Supérieure a été très-raisonnable. Quand vous enverrez cette liste, avec le contrat, à Nicolet, il faudra faire comprendre à l'Administration Générale que, vu l'état financier de la nouvelle école au début, ce montant ne pourra être payé que par différents paiements partiels et guère beaucoup avant la fin de l'année fiscale, et sans intérêt.

Il faudra au Principal beaucoup de prudence, d'économie et bonne volonté pour gérer les affaires de l'école, surtout les premières années, afin d'éviter un déficit financier. Aussi, a-t-il besoin d'être encouragé et aidé.

Considérée la situation présente, je suis content d'être venu, et je crois que je devrais rester ici bien une couple de semaines.

Nous espérons, Rév. Père, que vous daignerez sans retard communiquer avec Nicolet par rapport aux documents ci-inclus.

Votre tout dévoué en N.S.&M.I.

A. Haessens. o.m.i.
Le Prov.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

PROVINCIAL ARCHIVES OF ALBERTA
ACC. 71,220

ADMINISTRATION DE L'ECOLE INDIENNE, BLOOD RESERVE, ALTA.

PAR LES R.R.P.P.OBLATS.

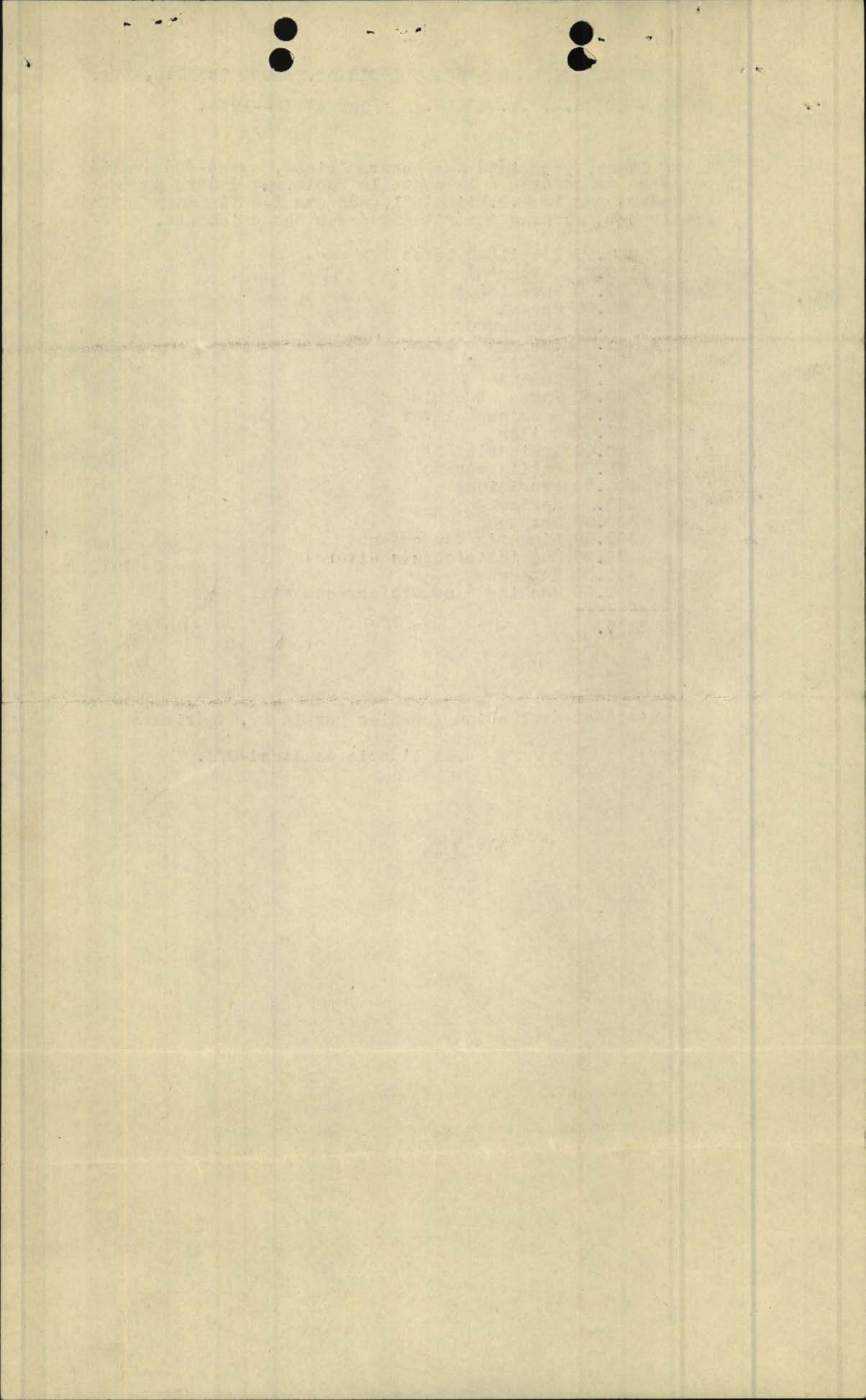
1er AVRIL--1926.

Divers items, propriétés des Soeurs Grises, ayant été évalués pour être transférés à la nouvelle Ecole, et à être payés aux Soeurs par le R.P.Principal, dès que les finances le lui permettront, et sans intérêt aux dates des paiements.

\$ 800.00	Bétail(40 têtes)
150.00	Wagons(3)
90.00	Harnais(3)
75.00	Cheval
98.00	Faucheuse
45.00	Voiture d'hiver
35.00	Democrate.
6.00	Semeuse
50.00	Pompe et engin
10.00	Machine à laver
20.00	Boiler
50.00	Graineries(2)
25.00	Outils divers
500.00	Provisions
430.00	Farine
300.00	Patates
300.00	Lingerie des enfants
75.00	Sacristie(objets divers)
30.00	Horloges
20.00	Machine à coudre(cordonnerie)

\$ 3129.00	

Liste et évaluation fournies par la Sr.Supérieure
de l'école de Stand-Off.



Liste et évaluation, par le Conseil Général, des divers items propriété des Soeurs Grises à l'Ecole de Blood Reserve, qui ont été transférés à la nouvelle Ecole, à être payés par le R.P. Principal.

Bétail (40 têtes)	\$1000.00	= 800.00
Wagons (3)	150.00	✓
Harnais(3)	125.00	= 90.00
Cheval	75.00	✓
Faucheuse	110.00	= 98.00
Voiture d'hiver	45.00	✓
Democrate	50.00	= 35.00
Semeuse	6.00	✓
Pompe et engin	75.00	= 50.00
Machine à laver	10.00	✓
Boiler	20.00	✓
Graineries(2)	50.00	✓
Outils divers	25.00	✓
Provisions	500.00	✓
Farine	430.00	✓
Patates	300.00	✓
Lingerie des enfants	600.00	= 300.00
Sacristie(objets div)	300.00	= 75.00
Horloges	30.00	✓
Machine à coudre (cordonnerie)	35.00	= 20.00

Re liste des items, propriété des Soeurs,
et à être transférés à la nouvelle Ecole.

Le Conseil Général a fait preuve de peu de jugement en augmentant l'évaluation de plusieurs items. Les Soeurs missionnaires, qui ont été jadis sur la Reserve des Bloods, prétendent à tort "de bien connaitre les choses, et que les items sont évalués au dessous de ce qui semble juste et raisonnable". Ces items ont été estimés par le Fermier, Frère Tom Morkin, O.M.I. qui d'après témoignage autorisé, a pris certainement l'intérêt des Soeurs. S'il y a une injustice, alors qu'une vente publique soit faite, et l'on verra le résultat.

L'item \$300.00, lingerie des enfants, a été arbitrairement porté à \$600.00. Or le \$300.00 était simplement le montant d'une commande donnée récemment et non payée. -La lingerie des enfants est la propriété du Dept., les habits, etc. devant être achetés par une partie de l'octroi du Dept. et par conséquent ne peut pas entrer dans l'évaluation.

Objets de la Sacristie: \$75.00, ont été élevés à \$300.00. Dans ce cas, Injustice bien apparente. Alors, que tous ces objets soient repris par les Soeurs.

En outre, puisque le Contrat n'a pas encore été accepté, il est très-logique et de toute justice, que les items suivants soient maintenant enlevés de la liste, viz:

Provisions : \$500.00
Farine : 430.00
Patates : 300.00

*Detail
Lingerie*

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

100.00
100.00
100.00

Bonne P. Gadgala
bon de l'appeler
en Conseil

par prudence

Monsieur Augé

J. A. M.

~~To return to~~

P. Pallou

F. Joe Linn

ROMAN CATHOLIC RESIDENTIAL SCHOOL

BLOOD RESERVE

CARDSTON, ALTA.

23 juillet 1926

M. S. P. Blanchin.

J'ai reçu vos lettres par rapport à l'école des Bloods. Avec le P. Pallou j'ai examiné et discuté, et je vous renvoie les documents avec remarques et corrections. Je n'ai pas de doute que Nicolet consente à nos réclamations.

Pour la liste des items évalués, Nicolet a certainement poussé trop loin, au delà de tout bon sens, et sans connaissance des choses actuelles. Et comme j'ai fait remarquer, l'évaluation des provisions était faite à la fin de Mars, et maintenant ces provisions

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

Sont quasiment consommés, et devaient
certainement être tranchés de la liste.

En outre, d'après nos arrangements,
le P. Ruane prenait charge de l'école
au 1^{er} Avril dernier, et l'on s'attendait
pas à des objections sous ce rapport.
De jour en jour le P. Ruane attend le chèque
du P. Ruane pour le trimestre de Juin, et
il en aura besoin pour payer bien des
comptes. Je ne sais pas si Nicolet
réalise cette situation; je crois donc
qu'il se doit d'écrire à Nicolet
à cet effet, car la situation financière
embarrassait le P. Ruane pour continuer
à faire les affaires et pour régler

avec le Marchand et payer des salaires
le P. Ruane a touché le chèque qui
d'ailleurs vient déjà, comme toujours,
à son nom personnel. Veuillez donc
ne pas tarder à écrire à Nicolet.

L'agent des Pigeons vient aujourd'hui
ici et me mène à Prochet, où nous
verrons le plan de la nouvelle école
et discuter les détails. Je passerai
le Dimanche chez le P. Ruane
Il se peut alors que j'écrive à
Edmonton, mardi matin, si possible.

Votre tout dévoué en N. L. et P. L.

A. Haussen, o.m.i.

PP
Lebris

Ruau

le 23 Juillet 1926.

Mon bien cher Père Lebris,

Vous savez sans doute que le Père Ruau doit subir le plus tôt possible une opération qui va l'obliger de laisser son école pour six ou sept semaines. Voudriez-vous être assez bon d'aller le remplacer pendant ce temps-là, s'il vous plaît. Ce sera un service que vous lui rendrez et que vous rendrez aussi à la Congrégation, surtout maintenant que cette oeuvre est entièrement à notre charge.

Il serait bon de vous rendre au plus tôt auprès du Père Ruau, afin qu'il puisse vous donner avant de partir, tous les renseignements nécessaires.

Je vous souhaite le plus entier succès et demande au Bon Dieu de récompenser votre dévouement.

Je me recommande à vos prières en vous assurant d'un souvenir dans les miennes.

Votre religieusement dévoué en N.S. & M.I.

F. B.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

RR
Ruauy

le 23 Juillet 1926.

Mon bien cher Père Ruauy,

Je demande aujourd'hui même au Père Lebris, de se rendre auprès de vous, le plus tôt possible afin de prendre charge de l'école pendant votre absence que va nécessiter l'opération que vous devez subir après la retraite. J'espère que le Père Lebris se fera un plaisir de vous rendre ce service, et par ailleurs je suis persuadé qu'il s'acquittera de ce travail à la satisfaction de tous les intéressés.

Si les Frères Jordan et Beveridge ne vous sont plus nécessaires, veuillez les envoyer à St Albert, où ils feront avec leurs confrères la retraite préparatoire à leur profession perpétuelle.

Il m'a été impossible de répondre à votre invitation pour assister à vos belles fêtes; mais vous n'y avez rien perdu puisque vous aviez le Père Naessens.

Je souhaite qu'il fasse moins chaud que ces jours-ci pour le temps où vous aurez à subir votre opération, pour laquelle je demande au Bon Dieu le plus entier succès. Union de prières dans les Coeurs de Jésus et de M.I.

Votre tout dévoué.

F. B.

PROVINCE DE QUÉBEC
ARCHIVES
1926

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

April 9th 1927

Révérend Père Ruaux O.M.I.
Principal à Cardston:

Révérend et Bien Cher Père:

Je vous envoie enfin le contrat.

J'espère que Soeur Supérieure l'aura reçu aussi.
Le R.P. Naessens ira sous peu vous voir pour vous aider à par-
tir la comptabilité et faire les inventaires.

En attendant tout en essayant de vous mettre au courant, ne
précipitez rien et attendez le bon vouloir des Révérendes Soeurs
qui vous laisseront peu à peu tout en mains.

Le Fr Kacl va nous revenir de TchekoSslovaquie; je me demande
si vous auriez besoin de ce Frère. Il est bon surtout dans la
menuiserie et un peu pour la ferme et les engins. Le Père Naessens
du reste vous en parlera.

Je me rappelle avec plaisir ma visite à votre belle école. C'est
une belle oeuvre et mon grand désir est de vous donner un jeune
Père pour le former à ces Missions.

J'ai écrit au Père Doucet pour qu'il nous écrive ses souvenirs
et mém ires. Encouragez le à cela. Aussi aidez le à nous trouver
des souvenirs de la vie Indienne pour notre Musée des Missions.
Quand vous pourrez m'envoyer la photographie de votre école, et
de votre personnel cela prendra place dans notre Album.

Etablissez un Codez Historicus de votre Mission et consignez y
toute l'histoire du passé que vous pourrez recueillir.

Votre tout affectueusement dévoué en N.S. et M. Imm.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

St. Mary's R. C. Residential School



Cardston, Alberta, 26 mai 1927

Révérénd Père J. B. Beys O.M.I.
Supérieur Provincial
Edmonton Alta.

Mon Révérend Père:-

Je crois de mon devoir de vous rappeler qu'il est urgent d'envoyer un Père pour s'occuper des Missions blanches autour de Cardston, si c'est votre intention de les garder dans le district confié aux Oblats. A mon point de vue, ce serait une erreur de laisser un prêtre séculier dans un territoire que nous avons toujours desservi, et si proche de toutes nos Missions. J'ai rencontré à Lethbridge le Révérend Père Green que l'évêque a chargé des immigrants dans son diocèse, il était en route pour Cardston pour prendre sur place les informations nécessaires, le mauvais état des chemins l'a empêché de s'y rendre, mais il m'a confié l'intention de l'évêque d'envoyer très prochainement un prêtre à Cardston puisque les Oblats n'ont pas le personnel voulu pour desservir ce district, négligé depuis le mois de juin il y a un an.

J'attends toujours la visite du Père Naessens, qui je suppose est trop occupé autrement pour venir nous voir. J'ai pris l'administration de l'école au 1er avril, mais n'ai fait aucune entente avec la supérieure au sujet de leurs propriétés. La Supérieure Générale lui ayant demandé d'attendre sa visite qui aura lieu à la fin de juin ou au commencement de juillet. Ce serait je crois le meilleur temps pour le Père Naessens de venir.

Le Père Guy vient de m'informer qu'il est nommé supérieur du collège de Gravelbourg, et qu'il lui sera difficile maintenant de s'occuper de nos affaires à Ottawa. Y a-t-il quelqu'un de nommé pour lui succéder? Je suis anxieux de le savoir, pour cette raison surtout, que les protestants sur notre Reserve, leur nouvel évêque en tête, font des instances sérieuses auprès du Dept. Indien, pour que les soeurs soient renvoyées de l'hôpital et remplacées par des Nurses séculières. Je crains qu'ils ne réussissent à influencer Mr. Scott et Stewart à cet effet. Il serait sage de notre part de devancer les coups, par une entrevue privée de votre part ou de votre représentant à Ottawa, avec L'honorable ~~Stewart~~ Stewart, et peut-être même d'avoir recours à quelques députés ministres catholiques, tels que l'honorable E. Lapointe ou autre; ce serait un mauvais coup pour notre influence sur la Reserve, si les soeurs étaient renvoyées de l'hôpital, après trente cinq ans de service au milieu des Indiens.

Nous avons eu de la pluie en abondance, pendant tous ces jours derniers, heureusement notre blé est en terre, à peu près cent vingt acres; par ailleurs, tout suit son train habituel.

Croyez-moi mon Révérend Père

Votre tout dévoué en N.S. et M.I.

Arnaud

1952

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71,220

St.Mary's R.C.Residential School
Cardston Alta.May 31st.1927

Reverend Pere J.B.Beys O.M.I.

Superieur Provincial

Mon Reverend Pere:-

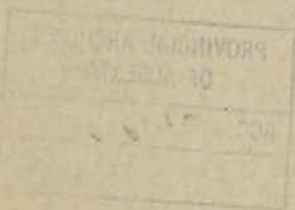
Le Réverend Père Naessens O.M.I.ici present,m'a informé que vous etiez parti pour Montreal,je vous avais ecrit la veille de son arrivée au sujet de l'hospital de notre Reserve,je crains que ma lettre ne vous soit parvenue trop tard,Je vous disais que les protestants,leur nouvel evêque en tête,faisaient tous les efforts possibles pour que les soeurs soient renvoyées de l'hospital et remplacées par des Nurses seculieres,ce qui serait pour nous et nos Indiens plutôt désastreux,et je vous demandais d'avoir vous-même personnellement une entrevue avec le ministre^{x^l} interieur Mr.Stewart et même si nécessaire quelqu'autre ministre catholique tel que l'honorable Lapointe,nos catholiques envoient une petition à Mr.Scott pour lui demander de garder le soeurs en charge de l'hospital ou elles se sont deja devouees depuis trente-cinq ans;cette petition representera au moins soixante-dix à quatre-vingt pour cent de la Reserve.

Pourriez-vous s'il vous plait en passant a Ottawa vous informer d'estimés de notre école pour cette année,aussi n'oubliez pas la question du Grant de notre école.

Croyez-moi mon Reverend Pere.

Votre tout devoue en N.S.et M.I.

E. Ruaux ouï
E.Ruaux O.M.I.



PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

Roman Catholic Residential School
Cardston Alta. April 23rd. 1927

To Mr. J. Pugh, Indian Agent,
Cardston Alta.

Dear Sir:-

I beg to acknowledge receipt of your letter of March 17th in which you inform me that Indian Chief mountain, has made a complaint to you that some coercion had been made to him, in connection with his child Irene at present in the Blood Hospital. I did not think at the time that this letter was calling for an answer, and it is my excuse, for not replying sooner. However, since I must make a statement; as far as I am concerned, I am pleading not guilty to the accusation. Aware though of the fact that some other influences were at work on Chief mountain, I have reminded him of a promise made me some three years ago, and renewed several times since, that that child would come to our School when leaving the Hospital, and that she was mine by a free donation of his and by her baptism. If the Sisters made any pressure on him, to sign the application form, it must have been made in a rather mild way, for I have not known them to be so dangerous as to scare a man of the size of Chief mountain.

You state also that the little girl is an eligible Pupil for the St. Paul's Anglican School. This rather surprises me, although I should have had expected it. In any case, I am going to place before you and the Indian Dept. all the facts concerning that child, some of them you may ignore and I will defy Chief mountain to contradict them. This is the true history of the case.

Chief mountain and his former wife (The mother of Irene, now dead) had been considering for quite a while previous to the birth of Irene of becoming Roman Catholics, and had me baptise another one of their children, promising that it should be brought up in our church. Not long before Irene was born, they had come to me asking for instruction. Mrs. Chief mountain was then pregnant, but all of a sudden she was taken to the Hospital with a double pneumonia. Doctor Kennedy summoned at once pronounced that the mother would die, he would try to save the child, if it could be brought into this world, which he doubted very much as the time would not have been up before another three weeks or a month, and ask me to break the sad news to her. This I did and inquired of her if she would not like to see Rev. Canon Middleton, to prepare for the next world; she was an ex-pupil of the Anglican School and had not been received into our church. She refused positively to see Rev. C. Middleton, saying she was a Catholic at heart and was going to die a Catholic. On the strength of this statement, I received her into our church, and ministered to her the sacraments. In a last struggle the child was born, and the mother died.

As soon as the Doctor had spoken, I had send a message to Chief mountain, then on his farm, to hasten to the Hospital, he arrived too late his wife was dead, and the Sisters showed him the little baby she had left. In the painful circumstance Chief mountain unable to look after the child himself begged of me to ask the Sisters to keep it and rear it; they accepted the more willingly that the child required particular care and attention, and given to some Indian woman, would very likely die; Chief mountain asked me to baptise her and made the promise that if she would live, she would come to our School; his wife had died a Catholic, himself would join our church. In fact a few weeks later he came to me for instruction, was baptised and admitted to the sacraments. I have not been informed that he had since renounced our church, though actually he can no longer receive the sacraments, for living with a woman separated from her lawful husband and whom he cannot marry.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second section of faint, illegible text.

Third section of faint, illegible text.

Fourth section of faint, illegible text.

Fifth section of faint, illegible text.

Sixth section of faint, illegible text.

Seventh section of faint, illegible text.

Eighth section of faint, illegible text.

Ninth section of faint, illegible text.

Tenth section of faint, illegible text at the bottom of the page.

Irene was baptised Roman Catholic, and has not been baptised in any other church; for any one who understands the meaning of baptism, he should realize that obligation remain for the one who ministered the sacrament and the one who receive it.

I will also take the liberty to bring to your knowledge a statement made in my presence by Indian Commissioner W.M. Graham at one of his visit to the Hospital. Mr. Faunt was then Agent and had formed the project to have a Nursery Station, in connection with the Hospital, hoping by this to save the lives of many children who were dying through the incompetence of Indian mothers to rear them; he took the opportunity of showing to the Commissioner these babies the Sisters were raising (Three at that time) to have him interested in his plan. Mr. Graham praised the Sisters for their charity, but insisted that they were not obliged in any way by their contract with the Departement to do such a thing, this was no Hospital work, and there was no Nursing Station in connection with the Hospital, and it was not the intention of the Dept. to have one at the present time; although he admitted it would be a very good thing to have, and would likely save the lives of many children, also it would be good to have a home for old destituted Indians. However, since the Sisters had enough charity to raise these children, they would be brought up as Catholics, and in every case this promise had been made by the parents, without even the Sisters mentioning it.

It would look strange in the face of all these facts that the Sisters after taking all these pains and troubles, would be deprived of the fruits of their labors, and the Indians allowed to break the solemn promise they have made. I am satisfied that none of them would ever have thought of it if other influences which I would not call coercion, had not been set at work to bring them to do so. I do not think also that it has ever been the intention of the Indian Dept. although the Sisters are salaried to do a special kind of work for the Indians, to prevent them to exercise charity towards the same Indians.

Hoping that this statement will be a satisfactory answer. I am.

Yours truly

E. Ruau
E. Ruau O.M.I.

Copy of this letter had been submitted
by post agent

Re: Hene Chief Mountain.

[Faint, mostly illegible handwritten text follows, possibly including a date like 1928.]

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA
ACC. 71.220

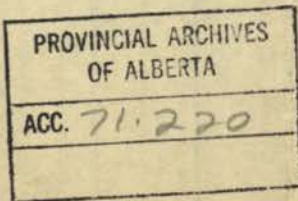
St. Mary's R. C. School Cardston

August 20 1927

Mon Reverend Père

Un petit mot ce matin a la
hâte pour vous annoncer que la nuit
dernière nous avons été frappé par
la pire tempête de grêle que j'ai vue
de ma vie. Elle a duré au dessus
de deux heures et rien ne reste de
notre récolte ni de notre jardin.

C'est pour moi seule une somme
de \$10000 enterré en deux heures de temps.
Le corn me fait mal moralement
et physiquement. je ne sais pas comment
je vais arriver à nourrir et chauffer mon
monde. paye les salaires et un mot un peu



brutes mes obligations. On dit que les
commencements sont toujours durs; ils
le sont certainement pour moi comme
administrateur de l'école au nom
des Oblats. Je suis fatigué et déguité
et si je m'écroulais je vous demanderais
de m'envoyer ailleurs essayer ma
mauvaise chance.

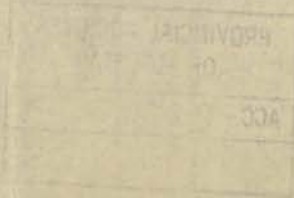
M. D. C. Scott est attendu
sur la Reserve lundi ou mardi prochain
pour inspecter l'hôpital, les écoles, l'église
et la Reserve des Ojibwas. J'essaierai
d'acquiescer à obtenir une augmentation de
pain, ou un char de farine avec des
bonnes de patates, quitta si cela est nécessaire
à laisser de côté pour plus tard une partie
des choses demandées dans les estimés pour
l'année prochaine.

J'avais déjà remboursé \$10000
aux Pères sur les provisions et l'argent

qu'ils m'avaient avancé depuis le
1^{er} avril. Naturellement le Supérieur de
mon école a remis cette somme à la
Supérieure générale et maintenant je
me suis les comptes sur son aide.

Je ferai ce que je pourrai
comptant quand même sur la Providence.
Croyez moi mon Révérend Père votre
ami dévoué M. P. et M. S.
Duy pour moi.

E. Proulx curé



May 17th 27

Blood School

Deputy Minister
of Indian Affairs.
Ottawa.

Dear Sir,

I have just been informed by Mr. Russell T. Ferrier, that from April the 1st 1927, a change has been made in the per capita grant for a number of the Residential Schools.

I fail to understand why there is such a difference in the grant for some of the schools under our administration. May I ask you to let me know on what bases the Department has established these rates.- In the meantime allow me to submit some considerations. I fail to see why the Blood School should not get the same grant as the Duck Lake School, viz. \$170.00, At the Blood School, the new building is a duplicate of the one at Duck Lake, with all modern equipment and same general high expenses, having the same number of Staff, cultivating a large farm and raising a good number of stock.

Again, why this difference between Ermineskins and Thunderchild, \$170.00 each, while Crowfoot and Piegiens only \$155.00. For at Crowfoot and Piegiens there is a modern, new and well equipped school, and they are doing Farm work more extensively than at Ermineskin and Thunderchild, and in my opinion should be entitled to the same grant, viz. \$170.00.

And for the Piegiens School, in particular, I might draw your attention that though the accommodation is only for 50 pupils, nevertheless this new school will now be under heavier running expenses; they have a Farm Instructor, an Engineer and a Carpenter. In their new location they will be able to do farming which work has already been well started. Moreover the School is farther situated from the Railway than in the case of the other two schools mentioned, viz. 5 miles from Brocket.

Therefore, Dear Sir, I would ask you to reconsider this per capita grant, and would suggest a more uniform rate than mentioned in the letter of Mr. Ferrier, -No 160-5, of May 4th 1927, and I would strongly recommend a uniform grant for any new and modern school built by the Department.

Respectfully yours,

Provincial,

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

St. Mary's R. C. Residential School



Cardston, Alberta, 19 Decembre 1927

Mon Reverend Pere

Je vous prie d'accepter mes vœux les plus sincères pour une bonne fête de Noël, une bonne, heureuse et sainte année. Ci-joint vous transmets mes comptes pour 1927. Naturellement ce ne sont que les comptes des oblats, ceux de l'école étant de nature différente je ne les envoie pas. Je pourrai vous en envoyer une copie en envoyant le rapport annuel à Ottawa fin de Mars.

Le Père Guy est-il allé à Ottawa ?

Je n'ai pas entendu un mot, ni reçu aucune marque de son passage au Département. J'ai envoyé un télégramme à Gravelbourg pour savoir si on me fournirait farine et patates. Je n'ai pas reçu de réponse et en attendant je suis obligé d'acheter ces provisions.

Il est de mon devoir d'appeler à votre attention le cas de P. Dorecot, qui continue à faire ses voyages à Calgary tous les quinze jours et laisse l'hôpital sans messe et sans fête. Il est parti mardi dernier pour Calgary en disant aux Sœurs qu'il ne serait peut-être pas

de retour pour hier dimanche : il est cependant revenu à
Macleod ce vendredi et le Cens de Macleod a téléphoné aux
Sœurs de l'envoyer chercher samedi matin. Les Sœurs ont
envoyé leur homme avec les chevaux, les chemins étant
impossible pour les autos, il l'a rencontré à moitié chemin
perché sur un voyage de charbon à moitié gelé et en
venant tranquillement vers Shaw. A. commence
à craindre et à avoir des doutes sérieux pour la validité
des sacrements qu'il administre, il oublie tout et se
perd dans ses affaires.

Je suppose que vous en pourriez pas
disposer de quelque un jour en aide à Noel et au
premier de l'an! En me recommandant à vos frères
je reste mon Révérend Père votre tout respectueux &
dévoté en N. P. et M. G.

E. P. P. ami

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71.220

mes souhaits de bonne année
et demeure votre respectueusement dévoué
en U. S. et M. S.

E. Prunier curé

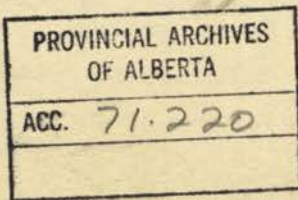
St. Mary's R.C. Residential School

Cardston December 27 1926

Mon Révérend Père

J'ai reconnu votre écriture
sur les ordos que vous m'avez
envoyés et en ai rendu que vous
étiez de retour. En conséquence
je me hâte de venir vous saluer
et vous souhaiter la bienvenue
et aussi vous offrir mes vœux
les plus sincères de bonne heureuse
et saine année.

Vous avez eu chez les



Bloods de trois belles Fêtes de Noël
très précieuses et sans déordre d'aucune
espèce; presque tous nos catholiques
ont voulu se confesser et communier.
Vous avez actuellement
130 enfants dans l'école avec espoir
d'en recevoir encore quelques uns d'ici
longtemps. Il leur a été dur de
s'accoutumer à la nouvelle place
loin de la rivière et des bois ainsi
d'habitations depuis les vacances ont
été plus nombreuses que par le passé.
L'église a dû tenir contre les parents
et leur appliquer les regulations
du Dept. Indien, de la fleur
mieux connus dont le principal est

obligé de porter la responsabilité.

Ma santé s'est refaite
assez rapidement, le bruit et le vacarme
causés par les enfants sont les seules
choses qui me fatiguent présentement
le sang et le système nerveux étant
trop débilités pour se remettre immédiate-
ment.

Je me permets mon Révérend
Père d'apporter à votre attention les
plaintes renouvelées des catholiques
blancs des différentes missions qui
sont supposés être rattachés à la
votre pour n'avoir pas eu de
service depuis le départ de P. Porquessé.
En attendant le plaisir de
votre visite, je vous renouvelle

21 Décembre 1927

Révérénd Père E. Ruaux O.M.I.
Principal à Cardston Alta.

Révérénd et Bien Cher Père:

Je reçois votre lettre à l'instant

et y répons immédiatement.

Le Père Guy est encore à Ottawa. Il n'a pas de nouvelles définitives encore. Pour ce qui concerne votre école, le Département ne veut pas fournir de secours spécial; ce serait un précédent dont on pourrait abuser et cela se comprend facilement. Mais votre "grant" se trouve porté de \$155 à \$165.00 et cela à partir du 1er Juillet 1927. Avec de la patience, cela vous permettra de faire face à vos affaires; mais je suis toujours d'avis que ce ne sera qu'avec la plus stricte économie que vous pourrez faire face à vos dépenses. Dans une grande institution comme la vôtre, ce sont par les mille détails quotidiens que se font les pertes. On vousna peut-être dit que dans sa dernière visite, Mère Générale avait trouvé qu'il y avait beaucoup de dépenses inutiles. Vous pourrez au besoin vous servir de cel pour tout bien tenir dans l'ordre.

Je comprends que cette année vous étiez dans des circonstances particulièrement difficiles; mais je voudrais vous recommander de payer vos salaires et ceux du Frère, comme vous payez ceux des autres employés. C'est un devoir de justice envers la Congrégation. Cette année inscrivez les au moins dans les livres comme argent prêté par les Oblats à l'école et qui devra plus tard être remboursé.

Il faut des fonds pour conduire une Province tout comme pour conduire une école.

Maintenant, laissez moi vous souhaiter une bonne et sainte année. Vous y aurez plus de peines que de joies, bien probablement; mais que ces peines soient bien supportées pour Dieu et elles feront la bénédiction de votre belle oeuvre. J'ai assez l'expérience des écoles Indiennes pour me rendre compte de la difficulté de votre charge et je prie Dieu de vous soutenir et vous remercie de la grande bonne volonté que vous y mettez.

Ne vous laissez pas aller au découragement; mais offrez tout à Dieu vos joies comme vos peines et faites que ce soit Dieu qui mène. C'est le moyen de garder la paix et la joie de l'âme.

Faudra-t-il retirer le Père Doucet? Il lui sera bien dur de s'arracher au Sud pour venir à Edmonton. J'aimerais que vous fassiez une enquête la dessus ou que R. Soeur Supérieure de l'hôpital m'avertisse s'il faut le changer.

Je crois que le Père Guy restera à Ottawa jusqu'après les Rois: vous pourrez donc lui écrire à Ottawa si vous avez d'autres demande à lui faire.

Encore une fois Bonne te Sainte Année.
Votre bien affectueusement dévoué.

PROVINCIAL ARCHIVES
OF ALBERTA

ACC. 71-220